

RCS : PARIS
Code greffe : 7501

Documents comptables

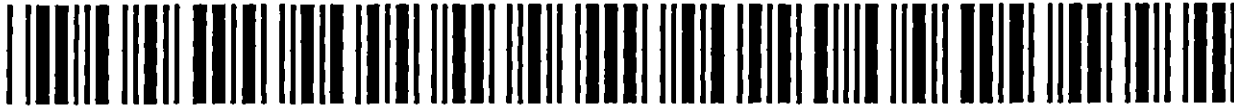
REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2010 D 04048
Numéro SIREN : 482 026 739
Nom ou dénomination : Exelmans Audit et Conseil

Ce dépôt a été enregistré le 12/11/2019 sous le numéro de dépôt 117195



20191171952018

DATE DEPOT : 12/11/2019

N° DE DEPOT : 117195

N° GESTION : 2010D04048

N° SIREN : 482026739

DENOMINATION : Exelmans Audit et Conseil

ADRESSE : 21 r de Téhéran 75008 Paris

MILLESIME : 2018

.

(7)

7 Expertise

Greffe du Tribunal
de commerce de Paris
Acte déposé le :
12 NOV. 2019
Sous le N° : 11719512

SELARL EXELMANS AUDIT & CONSEIL

21 rue de Téhéran
75008 PARIS

APE : 6920Z
Siret : 48202673900037

COMPTES ANNUELS 2018

Période du 01/01/2018
au 31/12/2018

SN

Sommaire

Rapport de présentation des comptes	1
1. Etats de synthèse des comptes	2
Bilan	3
Compte de résultat	5
Soldes intermédiaires Production	6
2. Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10
Autres informations	16
3. Détail des comptes	17
Bilan détaillé	18
Compte de résultat détaillé	22
4. Liasse fiscale	25

Rapport de présentation des comptes

COMPTE RENDU DES TRAVAUX DU PROFESSIONNEL DE L'EXPERTISE COMPTABLE

Conformément à la mission qui nous a été confiée par et qui a fait l'objet de notre lettre en date du 09/02/2016, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SELARL EXELMANS AUDIT & CONSEIL relatifs à l'exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Ces comptes annuels sont joints au présent compte rendu ; ils se caractérisent par les données suivantes :

	Montant en euros
Total bilan	5 472 944
Chiffre d'affaires	9 073 387
Résultat net comptable	830 649

Nous avons effectué les diligences prévues par la norme professionnelle du Conseil supérieur de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes

Fait à Paris
Le 04/05/2019

Alain Smadja
Expert-Comptable



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	26 692	23 372	3 320	5 720
Autres immobilisations incorporelles	17 427	17 427		
Immobilisations corporelles				
Terrains	136 000		136 000	136 000
Constructions	544 000	152 864	391 136	412 896
Autres immobilisations corporelles	365 564	182 916	182 648	184 378
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 015 584		1 015 584	1 015 584
Prêts				600
Autres immobilisations financières	52 058		52 058	51 628
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 157 324	376 578	1 780 746	1 806 806
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 216 830	11 139	2 205 691	1 644 982
Fournisseurs débiteurs	1 250		1 250	2 408
Personnel	21 880		21 880	10 603
Etat, Impôts sur les bénéfices				98 062
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	30 133		30 133	21 133
Autres créances	24 248	4 239	20 009	11 071
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	32 913		32 913	4 478
Disponibilités	1 301 034		1 301 034	781 778
Charges constatées d'avance	79 288		79 288	59 617
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 707 576	15 378	3 692 198	2 634 133
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 864 900	391 956	5 472 944	4 440 939

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Réserve légale	1 000	1 000
Autres réserves	5 400	5 400
Report à nouveau	1 780 170	1 457 921
Résultat de l'exercice	830 649	562 249
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 627 220	2 036 570
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		18 184
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		16 184
Emprunts et dettes financières diverses	355 818	378 890
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	728 536	531 133
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 833	225 291
Personnel	528 842	407 212
Organismes sociaux	396 305	319 002
Etat, Impôts sur les bénéfices	99 420	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	432 834	401 038
Autres dettes fiscales et sociales	111 857	88 376
Dettes fiscales et sociales	1 569 358	1 215 628
Autres dettes	77 180	37 243
TOTAL DETTES	2 845 724	2 404 369
TOTAL PASSIF	5 472 944	4 440 939

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	9 073 387	100,00	7 766 408	100,00	1 306 979	16,83
Subventions d'exploitation	2 100	0,02			2 100	
Autres produits	34 881	0,38	10 436	0,13	24 445	234,25
Total	9 110 368	100,41	7 776 844	100,13	1 333 524	17,15
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	1 083 717	11,94	1 148 341	14,79	-64 624	-5,63
Total	1 083 717	11,94	1 148 341	14,79	-64 624	-5,63
MARGE SUR M/SES & MAT	8 026 651	88,46	6 628 503	85,35	1 398 148	21,09
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	188 636	2,08	135 213	1,74	53 422	39,51
Salaires et Traitements	4 636 451	51,10	3 908 825	50,33	727 626	18,61
Charges sociales	1 844 177	20,33	1 614 593	20,79	229 584	14,22
Amortissements et provisions	86 509	0,95	99 862	1,29	-13 353	-13,37
Autres charges	82 536	0,91	33 074	0,43	49 462	149,55
Total	6 838 308	75,37	5 791 567	74,57	1 046 741	18,07
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 188 343	13,10	836 936	10,78	351 407	41,99
Produits financiers	59				59	
Charges financières	998	0,01	1 913	0,02	-915	-47,84
Résultat financier	-939	-0,01	-1 913	-0,02	974	-50,92
RESULTAT COURANT	1 187 404	13,09	835 023	10,75	352 381	42,20
Charges exceptionnelles	712	0,01	22 508	0,29	-21 796	-96,84
Résultat exceptionnel	-712	-0,01	-22 508	-0,29	21 796	-96,84
Impôts sur les bénéfices	356 043	3,92	250 266	3,22	105 777	42,27
RESULTAT DE L'EXERCICE	830 649	9,15	562 249	7,24	268 401	47,74

Soldes intermédiaires Production

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	9 073 387	100,00	7 766 408	100,00	1 306 979	16,83
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	9 073 387	100,00	7 766 408	100,00	1 306 979	16,83
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	9 073 387	100,00	7 766 408	100,00	1 306 979	16,83
Sous-traitance directe	122 539	1,35	198 770	2,56	-76 231	-38,35
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	8 950 848	98,65	7 567 639	97,44	1 383 210	18,28
MARGE BRUTE GLOBALE	8 950 848	98,65	7 567 639	97,44	1 383 210	18,28
Autres achats et charges externes	961 178	10,59	949 571	12,23	11 607	1,22
VALEUR AJOUTEE	7 989 670	88,06	6 618 067	85,21	1 371 603	20,73
Subventions d'exploitation	2 100	0,02			2 100	
Impôts, taxes et verst assimilés	188 636	2,08	135 213	1,74	53 422	39,51
Charges de personnel	6 480 628	71,42	5 523 417	71,12	957 211	17,33
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 322 507	14,58	959 437	12,35	363 070	37,84
Reprises s/ charges et Transferts	33 735	0,37	10 074	0,13	23 661	234,88
Autres produits	1 146	0,01	362		784	216,73
Dot. amortissements et provisions	86 509	0,95	99 862	1,29	-13 353	-13,37
Autres charges	82 536	0,91	33 074	0,43	49 462	149,55
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 188 343	13,10	836 936	10,78	351 407	41,99
Produits financiers	59				59	
Charges financières	998	0,01	1 913	0,02	-915	-47,84
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 187 404	13,09	835 023	10,75	352 381	42,20
Charges exceptionnelles	712	0,01	22 508	0,29	-21 796	-96,84
Résultat exceptionnel	-712	-0,01	-22 508	-0,29	21 796	-96,84
Impôts sur les bénéfices	356 043	3,92	250 266	3,22	105 777	42,27
RESULTAT DE L'EXERCICE	830 649	9,15	562 249	7,24	268 401	47,74

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SELARL EXELMANS AUDIT & CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 5 472 944 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 830 649 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 20 075 €. Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	44 119			44 119
Immobilisations incorporelles	44 119			44 119
- Terrains	136 000			136 000
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	544 000			544 000
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	129 899	3 850		133 749
- Matériel de transport	1 290			1 290
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	181 275	49 250		230 524
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	992 463	53 100		1 045 564
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 015 584			1 015 584
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	52 228	429	600	52 058
Immobilisations financières	1 067 812	429	600	1 067 642
ACTIF IMMOBILISE	2 104 395	53 530	600	2 157 324

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		53 100	429	53 530
Apports				
Frais d'acquisition				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		53 100	429	53 530
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			600	600
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			600	600

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	38 399	2 400		40 799
Immobilisations Incorporelles	38 399	2 400		40 799
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	131 104	21 760		152 864
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagement divers	39 165	13 650		52 815
- Matériel de transport	234	430		664
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 687	40 749		129 436
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	259 189	76 590		335 779
ACTIF IMMOBILISE	297 588	78 990		376 578

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 425 686 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	52 058		52 058
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 216 830	2 216 830	
Autres	77 511	77 511	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	79 288	79 288	
Total	2 425 686	2 373 629	52 058
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	600		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 € décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 €.

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/06/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 457 921
Résultat de l'exercice précédent	562 249
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 020 170
Affectations aux réserves	
Distributions	240 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 780 170
Total des affectations	2 020 170

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	10 000				10 000
Réserve légale	1 000				1 000
Réserves générales	5 400				5 400
Report à Nouveau	1 457 921	1 780 170	1 780 170	1 457 921	1 780 170
Résultat de l'exercice	562 249	-562 249	830 649	562 249	830 649
Dividendes		240 000			
Total Capitaux Propres	2 036 570	1 457 921	2 610 820	2 020 170	2 627 220

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 845 724 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (**)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	355 818	27 818	96 000	232 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 833	114 833		
Dettes fiscales et sociales	1 569 358	1 569 358		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	805 715	805 715		
Produits constatés d'avance				
Total	2 845 724	2 517 724	96 000	232 000

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 16 184

(**) Dont envers les associés 728 536

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 728 536 €.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	16 550
Dettes provis. pr congés à payer	166 880
Personnel - autres charges à payer	360 000
Charges sociales s/congés à payer	81 504
Charges sociales - charges à payer	173 047
Taxe d'apprentissage cap	27 001
Formation continue cap	41 152
Effort de logement cap	11 871
CVAE cap	30 777
T.v.t.s cap	1 057
Total	909 839

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	79 288		
Total	79 288		

Autres informations

Montant des engagements

Engagements donnés

Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avals et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

63 408

Engagements de crédit-bail immobilier

Autres engagements donnés

Total

63 408

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de sûretés réelles

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, .

EXELMANS AUDIT ET CONSEIL

Société d'Exercice Libéral à Responsabilité limitée
Au capital de 10.000 euros
Siège social : 21 rue de Téhéran – 75008 Paris
482 026 739 R.C.S Paris

EXTRAIT DU PROCES – VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 28 JUIN 2019

L'assemblée générale, après avoir constaté que l'exercice clos le 31 décembre 2018 se solde par un bénéfice net comptable de 830.649 euros et que, compte tenu du report à nouveau existant de 1.780.170 euros, le bénéfice distribuable s'élève à 2.610.819 euros, décide d'affecter ce bénéfice distribuable de la façon suivante :

- aux associés, à titre de dividende la somme de 233.000 €
- le solde, soit la somme de 2.324.819 €
au poste report à nouveau

Total égal au bénéfice distribuable 2.610.819 €

Le dividende à répartir au titre de l'exercice se trouve ainsi fixé à 2.330 euros par part.

Conformément aux dispositions fiscales en vigueur, les dividendes versés aux associés (personnes physiques fiscalement domiciliées en France et n'ayant pas leurs parts sociales inscrites en PEA) feront l'objet du prélèvement forfaitaire unique au taux de 12,8%. Toutefois, lesdits associés auront la possibilité d'opter pour l'imposition du dividende au barème progressif de l'impôt après application d'un abattement de 40%.

En outre, pour ce qui est des contributions sociales, ce dividende fera l'objet, pour les associés co-gérants majoritaires, du prélèvement à la source obligatoire de 17,2% calculé sur la partie devant supporter ce prélèvement. La partie des dividendes versés considérée comme des revenus de l'exploitant compte tenu du régime social spécifique et applicable aux associés gérants majoritaires sera soumise à cotisations sociales et seront prises en charge par la société.

Ce dividende net sera payé à compter de ce jour.

Il est précisé qu'au titre des trois exercices précédents, il a été procédé aux distributions de dividendes suivantes :

Exercice au 31.12.2017 :

Dividende : 2.400 euros par part
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 240.000 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 0 euro

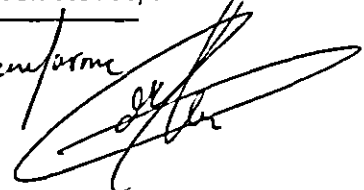
Exercice au 31.12.2016 :

Dividende : 3.300 euros par part
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 330.000 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 0 euro

Exercice au 31.12.2015 :

Dividende : 6.000 euros par part
Dividendes éligibles à l'abattement de 40% : 600.000 euros
Dividendes non éligibles à l'abattement de 40% : 0 euro

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Relève conforme




AXESS CONSEIL
Expertise Comptable, Audit et Conseil

*Société d'Expertise Comptable
inscrite au tableau de
l'Ordre des Experts Comptables
de la région Paris Ile de France
Commissaire aux Comptes
Compagnie Régionale de Paris*

24, Rue Feydeau
75002 Paris
☎ 01 53 34 07 24
☎ 01 40 26 44 17
gtzinmann@axessconseil.com

**EXELMANS AUDIT ET CONSEIL
SELARL**

Société d'Exercice libéral A Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 Euros
Siège social : 21 Rue de Téhéran 75008 PARIS

RCS : PARIS 482 026 739
SIRET : 482 026 739 00037
APE : 6920Z

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2018

EXELMANS AUDIT ET CONSEIL SELARL

Société d'Exercice libéral A Responsabilité Limitée
au capital de 10 000 Euros
Siège social : 21 Rue de Téhéran 75008 PARIS

RCS : PARIS 482 026 739
SIRET : 482 026 739 00037
APE : 6920Z

Aux associés,

1 ■ Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société EXELMANS AUDIT ET CONSEIL relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2 ■ Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

3 ■ Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4 ■ Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux associés

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du gérant et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

5 ■ Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Gérance.

6 ■ Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris, le 3 juin 2019

AXESS CONSEIL
Représentée par M. Guy TZINMANN
Commissaires aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale de Paris



Bilan

	Brut	Amortissements Dépréciations	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
ACTIF				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits assimilés	26 692	23 372	3 320	5 720
Autres immobilisations incorporelles	17 427	17 427		
Immobilisations corporelles				
Terrains	136 000		136 000	136 000
Constructions	544 000	152 864	391 136	412 896
Autres immobilisations corporelles	365 564	182 916	182 648	184 378
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	1 015 584		1 015 584	1 015 584
Prêts				600
Autres immobilisations financières	52 058		52 058	51 628
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	2 157 324	376 578	1 780 746	1 806 806
Stocks				
Créances				
Clients et comptes rattachés	2 216 830	11 139	2 205 691	1 644 982
Fournisseurs débiteurs	1 250		1 250	2 408
Personnel	21 880		21 880	10 603
Etat, Impôts sur les bénéfices				98 062
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	30 133		30 133	21 133
Autres créances	24 248	4 239	20 009	11 071
Divers				
Avances et acomptes versés sur commandes	32 913		32 913	4 478
Disponibilités	1 301 034		1 301 034	781 778
Charges constatées d'avance	79 288		79 288	59 617
TOTAL ACTIF CIRCULANT	3 707 578	15 378	3 692 198	2 634 133
COMPTES DE REGULARISATION				
TOTAL ACTIF	5 864 900	391 956	5 472 944	4 440 939

Bilan

	Net au 31/12/18	Net au 31/12/17
PASSIF		
Capital social ou individuel	10 000	10 000
Réserve légale	1 000	1 000
Autres réserves	5 400	5 400
Report à nouveau	1 780 170	1 457 921
Résultat de l'exercice	830 649	562 249
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 627 220	2 036 570
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Emprunts		16 184
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits		16 184
Emprunts et dettes financières diverses	355 818	378 890
Emprunts et dettes financières diverses - Associés	728 536	531 133
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 833	225 291
Personnel	528 842	407 212
Organismes sociaux	398 305	319 002
Etat, Impôts sur les bénéfices	99 420	
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	432 934	401 038
Autres dettes fiscales et sociales	111 857	88 376
Dettes fiscales et sociales	1 569 358	1 215 628
Autres dettes	77 180	37 243
TOTAL DETTES	2 845 724	2 404 389
TOTAL PASSIF	5 472 944	4 440 939

Compte de résultat

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
PRODUITS						
Production vendue	9 073 387	100,00	7 766 408	100,00	1 306 979	16,83
Subventions d'exploitation	2 100	0,02			2 100	
Autres produits	34 881	0,38	10 436	0,13	24 445	234,25
Total	9 110 368	100,41	7 776 844	100,13	1 333 524	17,15
CONSOMMATION M/SES & MAT						
Autres achats & charges externes	1 083 717	11,94	1 148 341	14,79	-64 624	-5,63
Total	1 083 717	11,94	1 148 341	14,79	-64 624	-5,63
MARGE SUR M/SES & MAT	8 026 651	88,46	6 628 503	85,35	1 398 148	21,09
CHARGES						
Impôts, taxes et vers. assim.	188 636	2,08	135 213	1,74	53 422	39,51
Salaires et Traitements	4 636 451	51,10	3 908 825	50,33	727 626	18,61
Charges sociales	1 844 177	20,33	1 614 593	20,79	229 584	14,22
Amortissements et provisions	86 509	0,95	99 862	1,29	-13 353	-13,37
Autres charges	82 536	0,91	33 074	0,43	49 462	149,55
Total	6 838 308	75,37	5 791 567	74,57	1 046 741	18,07
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 188 343	13,10	836 936	10,78	351 407	41,99
Produits financiers	59				59	
Charges financières	998	0,01	1 913	0,02	-915	-47,84
Résultat financier	-939	-0,01	-1 913	-0,02	974	-50,92
RESULTAT COURANT	1 187 404	13,09	835 023	10,75	352 381	42,20
Charges exceptionnelles	712	0,01	22 508	0,29	-21 796	-96,84
Résultat exceptionnel	-712	-0,01	-22 508	-0,29	21 796	-96,84
Impôts sur les bénéfices	356 043	3,92	250 266	3,22	105 777	42,27
RESULTAT DE L'EXERCICE	830 649	9,15	562 249	7,24	268 401	47,74

Soldes intermédiaires Production

	du 01/01/18 au 31/12/18 12 mois	%	du 01/01/17 au 31/12/17 12 mois	%	Variation relative (montant)	Var. rel. (%)
MARGE COMMERCIALE						
Production vendue	9 073 387	100,00	7 766 408	100,00	1 306 979	16,83
PRODUCTION TOTALE DE L'EXERCICE	9 073 387	100,00	7 766 408	100,00	1 306 979	16,83
PROD + VENTES DE MARCHANDISES	9 073 387	100,00	7 766 408	100,00	1 306 979	16,83
Sous-traitance directe	122 539	1,35	198 770	2,56	-76 231	-38,35
MARGE BRUTE DE PRODUCTION	8 950 848	98,65	7 567 639	97,44	1 383 210	18,28
MARGE BRUTE GLOBALE	8 950 848	98,65	7 567 639	97,44	1 383 210	18,28
Autres achats et charges externes	961 178	10,59	949 571	12,23	11 607	1,22
VALEUR AJOUTEE	7 989 670	88,08	8 818 067	85,21	1 371 603	20,73
Subventions d'exploitation	2 100	0,02			2 100	
Impôts, taxes et verst assimilés	188 636	2,08	135 213	1,74	53 422	39,51
Charges de personnel	6 480 628	71,42	5 523 417	71,12	957 211	17,33
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	1 322 507	14,58	959 437	12,35	363 070	37,84
Reprises s/ charges et Transferts	33 735	0,37	10 074	0,13	23 661	234,88
Autres produits	1 146	0,01	362		784	216,73
Dot. amortissements et provisions	86 509	0,95	99 862	1,29	-13 353	-13,37
Autres charges	82 536	0,91	33 074	0,43	49 462	149,55
RESULTAT D'EXPLOITATION	1 188 343	13,10	838 936	10,78	351 407	41,99
Produits financiers	59				59	
Charges financières	998	0,01	1 913	0,02	-915	-47,84
RESULTAT COURANT AVANT IMPÔTS	1 187 404	13,09	835 023	10,75	352 381	42,20
Charges exceptionnelles	712	0,01	22 508	0,29	-21 796	-96,84
Résultat exceptionnel	-712	-0,01	-22 508	-0,29	21 796	-96,84
Impôts sur les bénéfices	356 043	3,92	250 266	3,22	105 777	42,27
RESULTAT DE L'EXERCICE	830 649	9,15	562 249	7,24	268 401	47,74

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SELARL EXELMANS AUDIT & CONSEIL

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2018, dont le total est de 5 472 944 € et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 830 649 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 29/04/2019 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autonté des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Agencements des constructions : 10 à 20 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices

Règles et méthodes comptables

montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant aux rémunérations éligibles de l'année civile 2018 a été constaté pour un montant de 20 075 €. Conformément à la recommandation de l'Autonté des normes comptables, le produit correspondant a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Le produit du CICE comptabilisé au titre de l'exercice vient en diminution des charges d'exploitation et est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice.

Notes sur le bilan

Actif Immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	44 119			44 119
Immobilisations incorporelles	44 119			44 119
- Terrains	136 000			136 000
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	544 000			544 000
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	129 899	3 850		133 749
- Matériel de transport	1 290			1 290
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	181 275	49 250		230 524
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	992 463	53 100		1 045 564
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 015 584			1 015 584
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	52 228	429	600	52 058
Immobilisations financières	1 067 812	429	600	1 067 642
ACTIF IMMOBILISE	2 104 395	53 530	600	2 157 324

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations Incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions		53 100	429	53 530
Apports				
Frais d'acquisition				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice		53 100	429	53 530
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste			600	600
Virements vers l'actif circulant				
Cessions				
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice			600	600

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations Incorporelles	38 399	2 400		40 799
Immobilisations incorporelles	38 399	2 400		40 799
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	131 104	21 760		152 864
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	39 165	13 650		52 815
- Matériel de transport	234	430		664
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	88 687	40 749		129 436
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	259 189	76 590		335 779
ACTIF IMMOBILISE	297 588	78 990		376 578

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 425 686 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	52 058		52 058
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 216 830	2 216 830	
Autres	77 511	77 511	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	79 288	79 288	
Total	2 425 686	2 373 629	52 058
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice	600		

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 € décomposé en 100 titres d'une valeur nominale de 100,00 €.

Notes sur le bilan

Affectation du résultat

Décision de l'assemblée générale du 29/08/2018.

	Montant
Report à Nouveau de l'exercice précédent	1 457 921
Résultat de l'exercice précédent	562 249
Prélèvements sur les réserves	
Total des origines	2 020 170
Affectations aux réserves	
Distributions	240 000
Autres répartitions	
Report à Nouveau	1 780 170
Total des affectations	2 020 170

Tableau de variation des capitaux propres

	Solde au 01/01/2018	Affectation des résultats	Augmentations	Diminutions	Solde au 31/12/2018
Capital	10 000				10 000
Réserve légale	1 000				1 000
Réserves générales	5 400				5 400
Report à Nouveau	1 457 921	1 780 170	1 780 170	1 457 921	1 780 170
Résultat de l'exercice	562 249	-562 249	830 649	562 249	830 649
Dividendes		240 000			
Total Capitaux Propres	2 036 570	1 457 921	2 610 820	2 020 170	2 627 220

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 2 845 724 € et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)	355 818	27 818	96 000	232 000
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	114 833	114 833		
Dettes fiscales et sociales	1 569 358	1 569 358		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	805 715	805 715		
Produits constatés d'avance				
Total	2 845 724	2 517 724	96 000	232 000

(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice

(*) Emprunts remboursés sur l'exercice 16 184

(**) Dont envers les associés 728 536

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 728 536 €.

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	16 550
Dettes provis. pr congés à payer	166 880
Personnel - autres charges à payer	360 000
Charges sociales s/congés à payer	81 504
Charges sociales - charges à payer	173 047
Taxe d'apprentissage cap	27 001
Formation continue cap	41 152
Effort de logement cap	11 871
CVAE cap	30 777
T.v.t.s cap	1 057
Total	909 839

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Charges constatées d'avance	79 288		
Total	79 288		

Autres informations

Montant des engagements

Engagements donnés

Montant en
euros

Effets escomptés non échus

Avais et cautions

Engagements en matière de pensions

Engagements de crédit-bail mobilier

63 408

Engagements de crédit-bail immobilier

Autres engagements donnés

Total

63 408

Dont concernant :

Les dirigeants

Les filiales

Les participations

Les autres entreprises liées

Engagements assortis de sûretés réelles

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de recrutement, .